Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale dans les buts suivants : renforcer leurs politiques et plans nationaux en ce qui a trait à la prévention de la consommation illicite et intensifier les mesures, particulièrement à l'échelle communautaire, dans les écoles et à l'intention des groupes le plus vulnérables, comme les enfants et les jeunes, afin de prévenir la croissance et la propagation de cette consommation et d'éliminer les incitations financières au trafic illicite.

La Stratégie canadienne antidrogue adopte une approche globale des programmes de prévention, dont les mécanismes comme les campagnes de sensibilisation du public, les programmes dispensés dans les écoles, les ressources éducatives, des programmes ciblant des groupes à risques, les programmes communautaires, la formation des prestataires de services, la formation des prestataires de services, des initiatives visant une intervention rapide, les programmes de formation au rôle de parent et des programmes spécialisés visant à prévenir les conséquences nocives de l'alcool et d'autres drogues. Santé Canada collabore avec les provinces pour rehausser l'accès à des programmes de traitement et de réadaptation efficaces. Récemment, Santé Canada a rendu publiques des pratiques exemplaires dans le domaine du traitement de la toxicomanie et de la réadaptation, et publiera prochainement des pratiques exemplaires en matière de prévention de la toxicomanie chez les jeunes.

Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale pour : mettre au point des programmes appropriés de traitement, de réadaptation et de réinsertion afin de soulager les graves effets sociaux, la souffrance et d'autres effets négatifs liés à la toxicomanie; accroître la coopération dans des domaines comme la collecte et l'analyse de données, la normalisation des systèmes qui mesurent la consommation illicite, la formation scientifique et technique, et l'échange d'expériences.

Santé Canada a entrepris un éventail d'activités de lutte contre la toxicomanie, dont la détermination des pratiques exemplaires pour lutter contre la toxicomanie pendant la grossesse, les pratiques exemplaires en matière de traitement des femmes et des jeunes, le financement du Service national d'information sur le FAS (syndrome d'alcoolisme fœtal) et, par l'intermédiaire du Programme de traitement et de réadaptation des alcooliques et des toxicomanes (PTRAT), l'affectation de fonds aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour relever l'accessibilité de programmes et de services efficaces en matière de traitement et de réadaptation. Santé Canada met également en oeuvre des mesures pour accroître l'accessibilité du traitement à la méthadone pour le traitement de la toxicomanie opiacée, ainsi que réaliser des recherches sur l'usage de la cocaïne afin de définir les réactions voulues à ce problème naissant.

Santé Canada finance le Réseau communautaire canadien d'épidémiologie des toxicomanies qui fait office de système d'alerte rapide. Elle collabore aussi avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus sur la mise en place d'un système interaméricain d'informations sur les drogues, le système d'épidémiologie de l'hémisphère.

Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale pour : élaborer ou encourager l'élaboration de campagnes visant à favoriser une plus grande sensibilisation sociale aux dangers